

La douane

Hong Kong est un port franc, qui ne perçoit aucun droit de douane sur les importations. Si vous allez résider et travailler à Hong Kong, vous pourrez donc apporter vos effets personnels en franchise, tout en respectant les limites touchant l'alcool, le tabac et le carburant. Des droits importants sont perçus sur la première immatriculation d'un véhicule automobile.

L'argent et les banques

La devise officielle de Hong Kong est le dollar de Hong Kong (HKD). Les principales cartes de crédit sont acceptées presque partout et la RASHK n'impose pratiquement aucune restriction sur l'entrée et la sortie de fonds.

On peut désormais acheter et vendre des devises chinoises à l'aéroport et au centre-ville. On trouve des guichets automatiques internationaux près de la plupart des grands hôtels et à l'aéroport. On trouve également des bureaux de change offrant des taux avantageux dans les quartiers touristiques de Hong Kong; les taux varient toutefois considérablement d'un bureau à l'autre.

Voyager dans d'autres régions de la Chine

Le resserrement des liens économiques entre Hong Kong et le reste de la Chine a entraîné une hausse phénoménale des déplacements entre ces deux régions. Les chiffres

officiels indiquent qu'en 2000, 117,1 millions de personnes ont franchi les points de contrôle à la frontière entre Hong Kong et la Chine continentale. Chaque jour, plus de 12 trains express circulent entre Hong Kong et la province du Guangdong et plus de 150 000 passagers passent la frontière à Lo Wu. De plus, près de 30 000 automobiles franchissent quotidiennement les postes frontière de Mam Kam To, de Sha Tau Kok et de Lok Ma Chau. Il existe par ailleurs sept services de traversier qui desservent 25 destinations continentales et de nombreux vols réguliers qui relient Hong Kong aux grandes villes de la Chine continentale.

Lorsqu'ils se rendent en Chine à partir de Hong Kong, les visiteurs doivent subir une inspection à la frontière. Les exigences sont habituellement les mêmes que si les voyageurs arrivaient directement du Canada. Il leur faut un visa de tourisme, qu'ils peuvent se procurer à Hong Kong auprès des agences officielles de l'État, notamment le Service des voyages de la Chine ou le Service des voyages internationaux de la Chine, ou encore auprès d'une agence de voyages privée. Il faut compter une journée pour obtenir le visa.